

# L'Estéron, un patrimoine naturel exceptionnel et méconnu

**Jeudi 16 octobre 2014**

**à Saint-Auban**

**Vendredi 17 octobre 2014**

**à Roquestéron**

## Compte-rendu



## Compte-rendu

### Soirées d'échanges : «L'Estéron, un patrimoine naturel exceptionnel et méconnu»

1/5

Le Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur a organisé deux soirées d'échanges sur le thème "**L'Estéron, un patrimoine naturel exceptionnel et méconnu**" le 16 octobre 2014 et le 17 octobre 2014, à Saint-Auban et Roquestéron respectivement.

En effet, suite à des remontées d'information d'acteurs du bassin versant de l'Estéron et à une volonté de membres de l'association, le Conseil de développement s'est saisi de cette thématique, conformément à sa mission d'accompagnement de la mise en œuvre de la charte du PNR, et notamment de ses articles 8 et 9 : « **Gérer les 6 bassins versants et les milieux aquatiques des Préalpes d'Azur** » et « **Connaître pour conserver et valoriser le vaste territoire karstique des Préalpes d'Azur** ».

Le Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur entame donc un travail sur la ressource en eau, la préservation et la valorisation des milieux aquatiques et la solidarité territoriale, sur le bassin versant de l'Estéron. Par la mise en place de démarches participatives, ce travail permettra notamment :

- d'actualiser, d'affiner et de partager les diagnostics existants ;
- d'établir un état des lieux des différents enjeux liés au cours d'eau de l'Estéron et leurs incidences sur sa qualité ;
- de sensibiliser à ces enjeux les différentes parties prenantes (habitants, communes, touristes, collectivités, etc.), permettant une meilleure appropriation de cette thématique et l'émergence d'actions concertées de valorisation et protection de la ressource en eau ;
- d'accompagner le Parc dans sa réflexion sur la solidarité amont-aval et ses différentes opportunités pour le bassin versant de l'Estéron ;

En parallèle, le WWF France a réalisé en 2013 une étude identifiant l'Estéron comme l'une des dernières rivières sauvages de l'Arc Alpin européen. De ce fait, il est apparu intéressant de présenter les résultats de cette étude aux acteurs du bassin versant de l'Estéron, afin d'initier la dynamique.

En plus de la restitution de cette étude, les échanges de ces soirées (70 personnes) ont permis de relever des enjeux importants et ont démontré la pertinence de lancer un travail sur cette ressource.

L'ordre du jour de ces soirées était :

**18h00** : Introduction

**18h15** : Conférence de Florelle Marioton (WWF France) et présentation de quatre activités sportives et de loisirs au fil de l'Estéron

**19h00** : Échanges et discussions

**20h00** : Petite collation de produits locaux

## L'Estéron, l'une des dernières rivières sauvages des Alpes

par Florelle Marioton, WWF France

Après avoir introduit la réunion et remercié l'ensemble des participants de ces deux soirées, et notamment les nombreux élus présents, une présentation générale du contexte, du Parc naturel régional et de son Conseil de développement est réalisée par René Perrier et Renaud Dumas (cf. diaporama p.3 à p.12).

Florelle Marioton présente ensuite l'étude qu'elle a réalisée et qui a identifié l'Estéron comme l'une des dernières rivières sauvages de l'Arc Alpin.

2/5

Le cadre général de l'intervention du WWF France est présenté, et notamment son inscription dans le projet européen « Save The Alpine Rivers », où des actions pilotes pourraient être menées sur trois rivières expérimentales encore préservées : la Soca (Slovénie), le Tagliamento (Italie) et l'Estéron (France).

Afin d'expliquer pourquoi l'Estéron a été identifié parmi les rivières pilotes, les critères pris en compte sont présentés :

- L'état écologique : le bon état écologique est l'objectif visé par les politiques de l'eau en Europe au sens de la directive Cadre européenne sur l'Eau. Il s'évalue selon des mesures respectant des protocoles rigoureux et prenant en compte différents paramètres (nutriments, températures, diatomées, acidification, polluants, etc.).
- L'état chimique : il fait l'objet d'un suivi régulier, car il conditionne les usages de l'eau ainsi que l'état écologique. Sont mesurés par exemple les nitrates, les phosphates, les phytosanitaires, etc.
- L'état hydro morphologique : c'est l'étude de l'évolution des cours d'eau. Le bon état hydro morphologique est atteint quand la rivière est non contrainte et en libre évolution (il existe une alternance de faciès, une diversité de tailles des sédiments, une libre circulation, une alternance entre secteurs ensoleillés et d'autres ombragés, etc.)
- Les obstacles artificiels sur le cours d'eau : barrages ou seuils
- Les prélèvements d'eau, pour l'approvisionnement en eau potable, l'irrigation, la production hydroélectrique, etc.
- L'occupation du sol, l'urbanisation et les axes de communication
- La biodiversité : diversité d'espèces, de milieux naturels, de paysages, etc.

Tenant compte de tous ces critères, l'Estéron figure donc parmi les dernières rivières sauvages de l'Arc Alpin en bon état écologique sur un tel linéaire.

Cependant, des pressions existent sur cette ressource : assainissements collectifs et non collectifs, projets industriels, activités sportives et de loisirs liées à l'eau, prélèvements d'eau potable, etc.

En complément de cette présentation, un focus est fait par Camille Dilet (Volontaire en service civique au sein du CdD) sur les activités sportives et de loisirs pratiqués sur le cours d'eau de l'Estéron. En effet, un diagnostic des activités de pleine nature sur le territoire du Parc naturel régional vient d'être réalisé par une stagiaire de l'équipe technique du Parc, permettant un état des lieux global de toutes ces pratiques :

- La Baignade : 6 sites principaux sont présents sur l'Estéron (12 sur l'ensemble du PNR), prisés par les habitants de la Côte d'Azur
- Le Canyoning : 4 sites célèbres sont présents dans le bassin versant de l'Estéron et 56 structures proposent cette pratique sur le territoire du PNR
- Le Kayak et le canoë de rivières : 2 parcours présents sur l'Estéron, de niveau difficile. Seuls deux clubs ont été recensés, complétés par des pratiquants libres.
- La pêche : l'Estéron est un cours d'eau de première catégorie (présence de Salmonidés). L'activité est cependant en déclin malgré un potentiel important. Deux Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) se partagent la gestion et l'éco-veille de l'Estéron.

Certains problèmes engendrés par ces activités ont été recensés : la sur-fréquentation de certains sites en

été, l'incompatibilité entre certaines activités, pollutions et enfin des pratiques non adaptées.

## Synthèse des échanges

Cette partie synthétise les échanges de ces deux soirées : certains atouts et certaines menaces ont été identifiés et des questionnements ont été soulevés. L'action initiée par le Conseil de développement devrait s'atteler à poursuivre ces réflexions, améliorant notamment les connaissances sur ce bassin versant et la ressource en eau en général.

3/5

### **La ressource naturelle en eau et la biodiversité**

- Des études plus précises sont à mener, et notamment sur tout le cours de l'Estéron. En effet, l'état écologique et l'état chimique ne sont mesurés qu'à l'embouchure de la rivière (site de la Clave) et il serait intéressant d'obtenir d'autres relevés, plus en amont. La plupart des stations de relevés ont arrêté leurs mesures en 2007.
- De nombreuses Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique et (ZNIEFF) sont présentes et révèlent la qualité de ce bassin versant. Toutefois, ces zones d'inventaires ont été définies il y a 30 ans et il serait intéressant de les actualiser, notamment pour les salmonidés, car, selon certains, il n'en reste plus beaucoup.  
La perte de la biodiversité dans l'Estéron est donc soulevée : de moins en moins de grenouilles vertes et rainettes, de barbots, de larves de trichoptères, d'écrevisses, etc.  
Un panel de causes à cela sont évoquées dont :
  - La crue de 1994 qui a changé profondément la rivière.
  - L'arrivée du héron qui a eu un impact sur la faune piscicole.
  - L'introduction de vairons pour la pêche, espèce envahissante, a amené une concurrence plus forte auprès des autres espèces.
  - Il y a de moins en moins d'eau en été, en zone d'étiage et sa température augmente fortement : parmi les causes à cela, sont cités notamment les débits prélevables et le changement climatique.
  - Les pressions exercées par les activités sportives et de loisirs et les activités humaines plus généralement.

### **Les activités sportives et de loisirs**

- La ressource Estéron est citée comme un potentiel de revenu touristique, source d'attractivité. Il reste cependant à ne pas nuire à cette ressource et donc à développer un tourisme respectueux de l'environnement.
- Le canyoning pourrait avoir un impact important sur la perte de la biodiversité, notamment à proximité des sites de pratiques. En effet, les pratiquants détruisent les zones de frayères et provoquent un engorgement et un soulèvement des sédiments qui se bloquent en aval, induisant des zones de stagnation de l'eau. De plus, certains sites sont surfréquentés.  
Le Conseil général a réalisé, il y a 20 ans, une analyse de la Clue de Saint-Auban. Cette étude est donc à récupérer afin d'améliorer la connaissance de ce lieu. La fédération de spéléologie a également réalisé une étude sur l'impact du canyoning, dans d'autres départements, mais qui est difficilement transposable à nos clues.  
D'autres expériences sont donc à rechercher afin de voir comment d'autres territoires ont géré ou tentent de gérer cette activité.
- La baignade est une activité qui s'est accrue très récemment et qui, sur certains sites, peut avoir un impact non négligeable (déchets, construction de barrages, nuisances à la faune sauvage, etc.)
- La pression exercée par la pêche apparaît comme minime, car il y a peu de pratiquants. Cependant,

il n'existe quasiment plus de réserve de pêche afin de favoriser la protection et la reproduction des poissons.

- Afin de limiter ces impacts, une réglementation plus forte pourrait être envisagée, mais la sensibilisation des usagers de la rivière et la diffusion de l'information est primordiale. En effet, il faut diffuser le guide de bonnes pratiques réalisé par le Parc naturel régional le plus largement possible afin de susciter une prise de conscience de tous. Il faut également sensibiliser les opérateurs d'activités sportives et de loisirs afin qu'ils transmettent la bonne parole. Cela devrait être obligatoirement inclus dans la Marque Parc sur les Activités de pleine nature.

Cette sensibilisation pourrait également se faire par l'intermédiaire de panneaux, sous forme ludique, réalisés par les enfants, afin que les visiteurs et habitants adoptent des gestes écocitoyens : il faudrait plutôt éduquer qu'interdire.

## **Les activités humaines et les projets d'aménagement**

- L'exemple d'une rivière Corse est donné, sur laquelle il y a quelques années un barrage a été construit (pour l'irrigation, l'eau potable et la production d'énergie renouvelable). Celui-ci a complètement bouleversé l'état naturel de la rivière et a engendré une perte importante de la biodiversité.

Aujourd'hui, pour réaliser des barrages, il faut obligatoirement mener des études d'impact sur les milieux ce qui, en théorie, limite les risques et « protège » les cours d'eau de tout aménagement nuisible à l'environnement .

Les petits barrages formés par les baigneurs en été sont également mauvais pour la libre circulation des espèces.

Aujourd'hui, le dossier du projet de grand barrage sur l'Estéron, remis au Conseil général, semble avoir été abandonné.

- Certaines stations d'épuration constituent également une source de pollution importante pour la ressource en eau. En effet, certaines ne sont pas aux normes et l'épandage de leurs boues peut poser problème. Une meilleure connaissance de ces stations d'épurations et de leur état est à demander au Conseil général (SATEP). S'ils ne disposent pas de la donnée, un approfondissement sera donc à mener.
- Le captage de la source de Vegay rejoint la gravière de Bézaudun afin d'alimenter en eau potable les bassins vençois, cagnois, laurentins, etc. Le Syndicat intercommunal Estéron Var Inférieur met tout en œuvre pour garder la maîtrise de cette gestion de l'eau, que la métropole Nice Côte d'Azur convoite.  
Ce captage prélève d'importantes quantités d'eau froide, qui ne finissent donc plus leur course dans l'Estéron et ne participent donc plus au refroidissement des eaux superficielles. La température augmente donc beaucoup trop, notamment en été, induisant également des nuisances sur la faune piscicole. Ce réchauffement pourrait également s'expliquer par une alternance de crues et de sécheresse.
- L'impact du sel déversé sur les routes en hiver pour diminuer le risque de verglas serait intéressant à évaluer. Le Conseil général devrait disposer d'éléments sur ce sujet.

Il est également recommandé de voir le film sur le fleuve du Danube, présenté le 16 octobre autour de 17h sur Arte.

En marge des discussions sur le bassin versant de l'Estéron, l'impact du loup sur la faune sauvage est soulevé, causant notamment des préjudices à l'activité de chasse.

Le Forum Euromed de l'eau se déroulera à Marseille les 6 et 7 février prochain et il serait intéressant d'y participer.

Il est également évoqué la question de solidarité territoriale amont aval qui par ailleurs ferait actuellement l'objet de débats au Sénat.

## Conclusion

5/5

Ces soirées d'échanges ont permis de soulever de nombreuses interrogations, notamment sur : les activités sportives et de loisirs, les impacts des pressions humaines exercées sur cette ressource, la nature du développement touristique souhaitable pour la vallée de l'Estéron, les nuisances à la biodiversité, la gestion du bassin versant, etc.

L'Estéron apparaît bien aux yeux de tous comme une ressource naturelle exceptionnelle, dont la connaissance reste à affiner et dont les sources de pressions sont à mieux identifier et à approfondir.

Les réponses à ces questionnements pourront être approfondies dans le cadre de l'action lancée par le Conseil de développement du Parc naturel régional et soutenue par la Fondation de France: « L'Estéron, l'eau en partage ».

## Buffet de produits locaux

À l'issue de chacune de ces soirées de travail, un buffet de produits locaux a été proposé aux participants, permettant de valoriser les productions locales du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur. Ont ainsi été proposés :

- ❖ Olives et pâte d'olives, **GAEC du Cailletier**, Pierrefeu
- ❖ Fromages de chèvre, **Chèvrerie Fanara**, Saint-Antonin
- ❖ Saucisson, Charcuterie Rigault, Annot (Fournisseur : **Chez André, épicerie de Briançonnet**)
- ❖ Tomme de vache, **GAEC Serre-Lions**, Saint-Antonin
- ❖ Pissaladières, Boucherie de Caille et **Boulangerie Garnier**, Roquestéron
- ❖ Pancetta, **Boucherie la Roquéroise**, Roquestéron
- ❖ Tourte de blette, **Boulangerie Garnier**, Roquestéron
- ❖ Pain, **Fournil du Collet**, La Penne
- ❖ Miel, **Les Ruchers de Sallagriffon** et **Sébastien Sanieres**, Bézaudun-les-Alpes

Saint-Auban et Roquestéron, les 16 et 17 octobre 2014